

N° 10 – mai 2019

### Enquête pratiques d'élevage 2015

## Bâtiments et gestion des effluents d'élevages bovins

#### Des bâtiments plus petits en région

##### Principales caractéristiques

	Auvergne-Rhône-Alpes	France métro.
<b>Superficie totale d'accueil* par exploitation (m²)</b>		
Élevages de vaches allaitantes	1 126	1 134
Élevages de vaches laitières	882	1 517
<b>Superficie moyenne d'accueil* par bâtiment (m²)</b>		
Élevages de vaches allaitantes	471	493
Élevages de vaches laitières	400	561
<b>Surface moyenne d'accueil par tête de cheptel ** (m²/tête)</b>		
Élevages de vaches allaitantes	12,4	15,1
Élevages de vaches laitières	10,3	14,4
<b>Part des élevages pouvant accueillir plus d'animaux (%)</b>		
Élevages de vaches allaitantes	29	34
Élevages de vaches laitières	31	45
<b>Part des élevages ayant des animaux en plein air intégral (%)</b>		
Élevages de vaches allaitantes	37	30
Élevages de vaches laitières	9	8

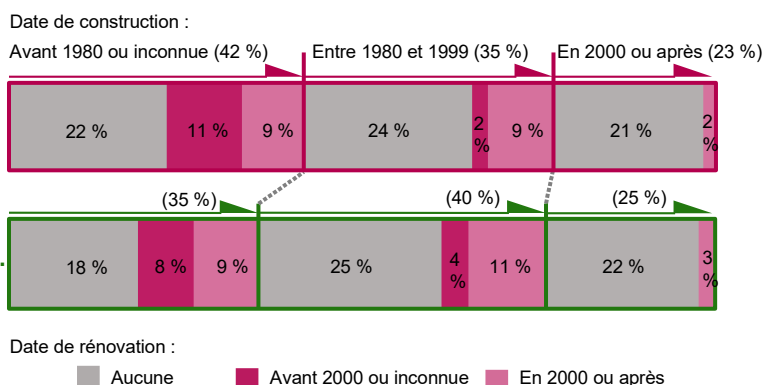
- Des bâtiments plus petits en région, en particulier dans les élevages de vaches laitières
- Plein air intégral plus répandu en région dans les élevages de vaches allaitantes

\*Surface de logement des animaux (yc surfaces des couloirs, hors partie réservée au stockage des aliments ou du matériel)  
 \*\*Génisses, vaches et autres bovins (hors veaux)

Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

#### Des bâtiments plus anciens et pas plus rénovés qu'au niveau national

##### Répartition des bâtiments dans les élevages bovins selon leur date de construction et de rénovation\*



- Plus de bâtiments construits avant 1980 ou à une date inconnue dans la région (42 % contre 35 % au plan national)
- 41 % des bâtiments construits ou rénovés depuis 2000 en région contre 45 % en France métro.

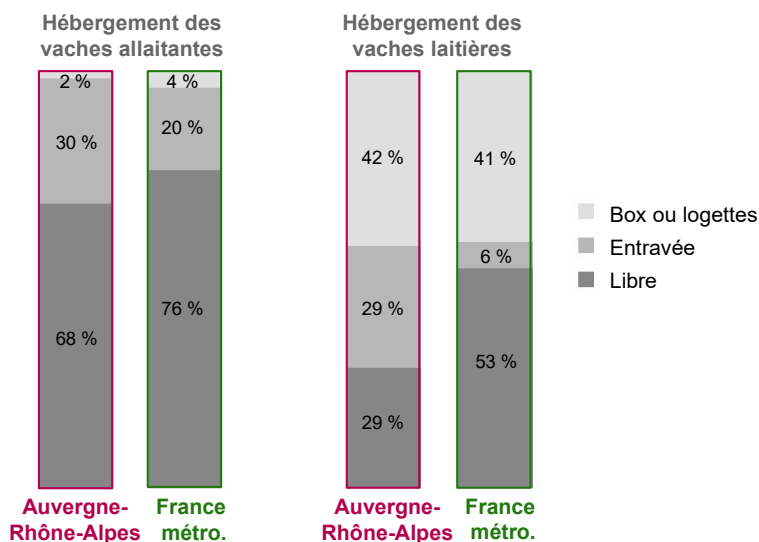
Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

\* Rénovation majeure : extension de bâtiment, mise aux normes, changement important d'équipements du bâtiment

.....  
**Moins de stabulations libres, plus de systèmes entravés en région**

**Répartition des bâtiments des élevages spécialisés en vaches allaitantes ou laitières selon le mode de stabulation**

- Stabulation libre majoritaire dans les élevages de vaches allaitantes, mais part inférieure dans la région (68 % contre 76 %)
- Box ou logettes majoritaires dans les élevages de vaches laitières et part comparable à la situation nationale (41%)
- Stabulation libre nettement moins utilisée dans les élevages de vaches laitières de la région (- 24 points)

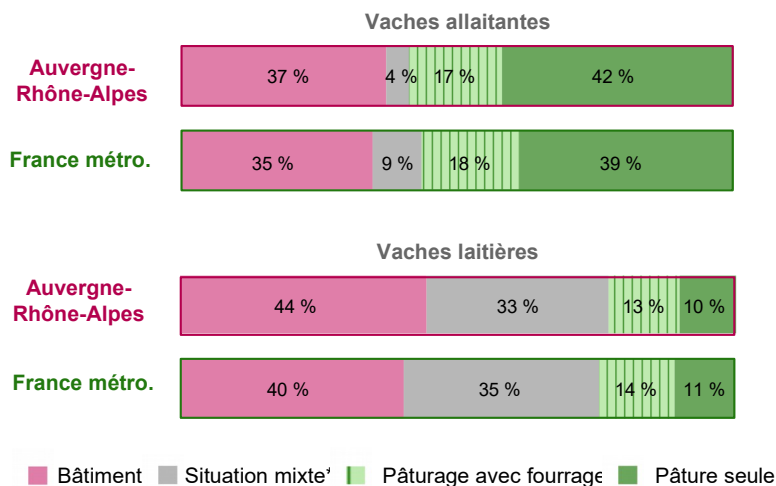


Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

.....  
**Des bâtiments occupés plus longtemps en région**

- Temps passé en pâture seule et en bâtiment supérieur en région pour les vaches allaitantes
- Temps passé par les vaches laitières en bâtiment plus important en région

**Répartition du temps moyen annuel passé en bâtiment et/ou en pâture en 2015 dans les élevages spécialisés de vaches allaitantes ou laitières**

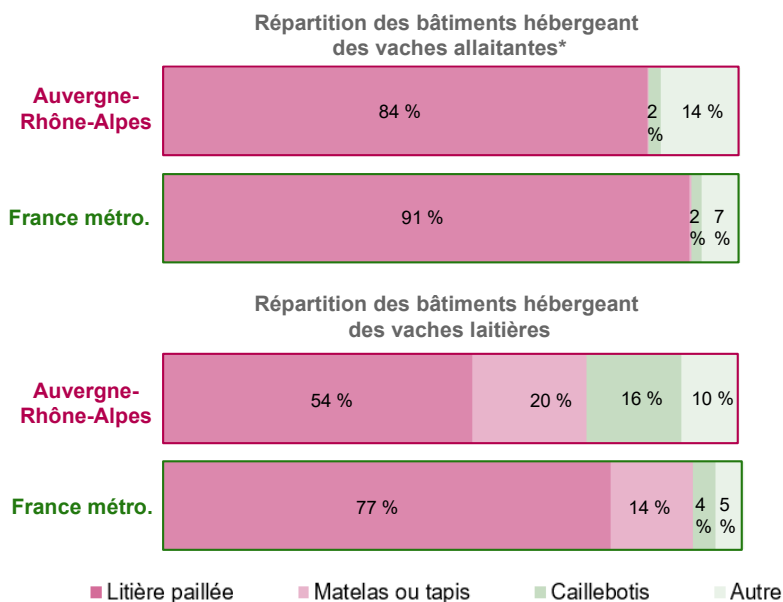


Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

\*Situation mixte : les animaux ont accès à l'extérieur et peuvent encore loger dans les bâtiments

**Litière paillée largement utilisée mais dans une moindre mesure qu'au plan national**

**Nature du sol des bâtiments dans les élevages spécialisés de vaches allaitantes ou laitières**

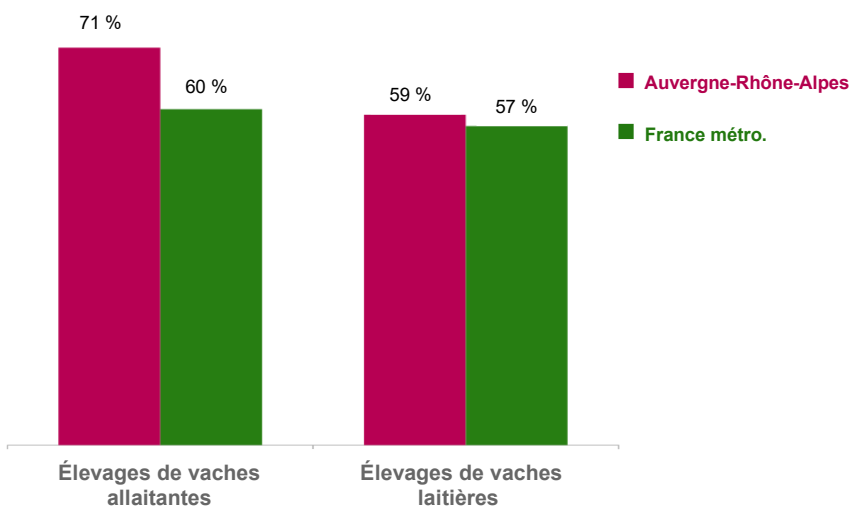


- Moindre recours à la litière paillée en région, en particulier dans les élevages de vaches laitières (- 23 points)

Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015  
 \* « Matelas ou tapis », résultats non significatifs pour la catégorie « vaches allaitantes »

**Achat de paille\* plus fréquent dans la région**

**Part des exploitations achetant de la paille selon le type d'élevage**



- Achat de paille plus répandu pour les élevages de vaches allaitantes de la région
- Proportion d'élevages de vaches laitières achetant de la paille similaire au plan national

Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015  
 \* Paille achetée ou échangée pour la litière

## Fumières plus petites que la moyenne nationale et moins couvertes

### Principales caractéristiques des fumières

	Part des élevages avec fumière(s) (%)		Part des fumières couvertes (%)		Surface moyenne des fumières (m <sup>2</sup> )	
	Région	France métr.	Région	France métr.	Région	France métr.
<b>Élevages de vaches allaitantes</b>	<b>50</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>135</b>	<b>178</b>
<i>dont : moins de 50 vaches</i>	54	36	2	14	90	122
<i>50 à 100 vaches</i>	50	42	13	26	148	194
<i>plus de 100 vaches</i>	47	45	14	30	207	282
<b>Élevages de vaches laitières</b>	<b>64</b>	<b>79</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>163</b>	<b>270</b>
<i>dont : moins de 50 vaches</i>	71	77	9	24	140	196
<i>50 à 100 vaches</i>	60	80	13	42	200	298
<i>plus de 100 vaches</i>	59	84	0	49	132	386

Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

- Part des élevages avec fumière(s) en région :
  - Plus importante pour les élevages de vaches allaitantes (+ 11 points)
  - Moins importante pour les élevages de vaches laitières (- 15 points)

## Plus d'élevages équipés en fosses dans la région

### Principales caractéristiques des fosses

	Part des élevages avec fosse(s) (%)		Part des fosses couvertes (%)		Capacité utile moyenne des fosses (m <sup>3</sup> )	
	Région	France métr.	Région	France métr.	Région	France métr.
<b>Élevages de vaches allaitantes</b>	<b>41</b>	<b>27</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	<b>165</b>	<b>238</b>
<i>dont : moins de 50 vaches</i>	37	24	72	71	97	204
<i>50 à 100 vaches</i>	44	29	71	61	156	239
<i>plus de 100 vaches</i>	48	34	66	51	271	278
<b>Élevages de vaches laitières</b>	<b>97</b>	<b>94</b>	<b>66</b>	<b>41</b>	<b>292</b>	<b>436</b>
<i>dont : moins de 50 vaches</i>	98	91	71	50	188	282
<i>50 à 100 vaches</i>	97	95	60	39	368	448
<i>plus de 100 vaches</i>	100	98	69	34	452	762

- Des fosses en moyenne plus petites et davantage couvertes

Source : Agreste – Enquête sur les pratiques d'élevage 2015

Cédric Conte

### Méthodologie

Dans le cadre de l'enquête nationale Pratiques d'Élevage 2015, 9 412 exploitations ayant un élevage bovin ont été enquêtées entre avril et juillet 2016, dont 1 035 en Auvergne-Rhône-Alpes. Le champ sur lequel est tiré l'échantillon est celui des exploitations détenant au moins 10 vaches allaitantes ou 50 bovins. Ce seuil permet de couvrir au niveau national 96 % des bovins, 95 % des vaches laitières, 97 % des vaches allaitantes et 73 % des exploitations ayant au moins un bovin.

Cette enquête permet de disposer d'indicateurs sur les pratiques des éleveurs réparties en plusieurs thèmes : conditions de logements des animaux, gestion des effluents, alimentation des animaux, pratiques sanitaires, soins apportés aux animaux et organisation du travail.

Cette publication s'intéresse aux volets « Conditions de logement » et « Gestion des effluents » de l'enquête et les analyses portent sur :

- les élevages de vaches allaitantes sans vaches laitières
- les élevages de vaches laitières sans vaches allaitantes
- les élevages de bovins avec vaches laitières, vaches allaitantes, bovins d'engraissement ou veaux de boucherie

Pour en savoir plus :

- Agreste national Chiffres et Données n° 246 décembre 2017
- Agreste national Primeur « Pratiques sanitaires en élevages de bovins » n°352 décembre 2018
- Agreste national Primeur « Pratiques de stabulation et de gestion des effluents en élevages de bovins » n° 356 février 2019
- Agreste Auvergne-Rhône-Alpes Flash Info « Caractéristiques générales des élevages bovins » n° 9 mai 2019
- Agreste Auvergne-Rhône-Alpes Flash Info « Conduite sanitaire des élevages bovins » n° 11 mai 2019



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
 16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes  
 Tél : 04 73 42 16 02  
 Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture-gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture-gouv.fr)  
[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Michel Sinoir  
 Directeur de publication : Seán Healy  
 Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère  
 Composition : Cédric Conte  
 Dépôt légal : mai 2019  
 ISSN : 2552-4151 (En ligne)

©AGRESTE 2019